



Message introductif sur les budgets 2015 de la Municipalité et de la Bourgeoisie de Savièse soumis à l'approbation de l'assemblée primaire du 9 décembre 2014

En conformité avec les dispositions légales applicables en la matière, le conseil communal a le plaisir de présenter le message introductif sur les budgets 2015 de la Municipalité et de la Bourgeoisie de Savièse, approuvés en séance du conseil communal du 5 novembre 2014 et soumis à l'approbation des assemblées primaires et bourgeoises du 9 décembre 2014.

A. MUNICIPALITE

1. Résultat du budget et application des écarts globaux

	Budget 2015	Budget 2014	Comptes 2013
Charges	29'375'475.00	28'450'230.00	34'986'984.23
./. Amortissements	-4'821'050.00	-5'007'000.00	-10'956'439.94
Charges nettes	24'554'425.00	23'443'230.00	24'030'544.29
Ecart an -1	1'111'195.00	-587'314.29	
Revenus	29'330'305.00	28'452'915.00	37'764'916.23
Ecart an -1	877'390.00	-9'312'001.23	
Marge d'autofinancement	4'775'880.00	5'009'685.00	13'734'371.94

Par rapport au budget 2014, les dépenses de fonctionnement budgétisées pour 2015 sont en augmentation de CHF 1'111'195 soit env. + 4,74% et les revenus sont eux en augmentation de CHF 877'390, soit env. + 3.08%.

Commentaires et explications sur l'évolution des charges et recettes

CHARGES

Charges de personnel

Ecole : personnel enseignant

Charges 2013	CHF	2'761'102.70			
Budget 2014	CHF	2'779'000.00			
Budget 2015	CHF	2'797'500.00	Variation s/2013	CHF	36'397.30

La part communale totale par élève au coût moyen annuel du traitement du personnel de la scolarité obligatoire et au coût moyen des charges d'exploitation des institutions spécialisées budgétées selon les données de l'Etat du Valais se monte à CHF 3'320 (base ~820 élèves).

Sont également compris les salaires des heures de décharge informatique et des cours de français dispensés aux personnes de langues étrangères.

Autres salaires communaux (y.c. charges sociales)

Charges 2013	CHF	6'742'854.33			
Budget 2014	CHF	6'877'680.00			
Budget 2015	CHF	7'410'075.00	Variation s/2013	CHF	667'220.67

Il a été tenu compte des adaptations liées au changement de classes salariales et d'une indexation à 0%.

Les autres éléments relevant sont commentés ci-après : (sont considérés les salaires nets)

APEA

Charges 2013	CHF	197'257.10			
Budget 2014	CHF	174'700.00			
Budget 2015	CHF	27'970.00	Variation s/2013	CHF	-169'287.10

Les comptes de l'APEA seront dès le 1^{er} janvier 2015 dissociés des comptes communaux, les salaires budgétés représentent les coûts des curateurs agissant pour le compte de la commune de Savièse et qui sont ensuite refacturés aux pupilles concernées.

Personnel administratif (y.c. direction et secrétariat des écoles)

Charges 2013	CHF	1'961'881.90			
Budget 2014	CHF	2'012'000.00			
Budget 2015	CHF	2'162'700.00	Variation s/2013	CHF	200'818.10

L'engagement d'un nouveau policier courant 2014 et les nouveaux postes prévus en 2015, soit :

- 1 délégué au tourisme (35%)
- 1 chef de projet (100%)
- 1 assistante responsable pédagogique à la crèche (50%)

expliquent cette augmentation.

Personnel d'exploitation et conciergerie

Charges 2013	CHF	2'148'007.30			
Budget 2014	CHF	2'070'500.00			
Budget 2015	CHF	2'227'800.00	Variation s/2013	CHF	79'792.70

Dès le 1^{er} janvier 2014 les salaires des employés des travaux publics et du personnel d'entretien des bâtiments ont été mensualisés. En 2015, la reprise de la conciergerie du bâtiment Snoopy par la commune et l'engagement d'un nouveau concierge génèrent cette différence.

Personnel de la crèche-nursery Snoopy

Charges 2013	CHF	890'041.75			
Budget 2014	CHF	953'000.00			
Budget 2015	CHF	1'068'200.00	Variation s/2013	CHF	178'158.25

Le budget a été ajusté à l'augmentation de la fréquentation de la crèche à la rentrée 2014-2015 qui atteint dorénavant un taux d'occupation moyen d'env. 90 % et le personnel a été adapté en fonction des normes cantonales en vigueur.

Pour rappel les charges salariales sont subventionnées à hauteur de 30% par le canton.

Biens, services et marchandises

Charges 2013	CHF	7'269'710.83			
Budget 2014	CHF	7'081'200.00			
Budget 2015	CHF	7'346'140.00	Variation s/2013	CHF	76'429.17

De manière globale, ce poste évolue d'env. 1% et, dans le détail, l'on peut noter les variations suivantes :

- Diminution des charges relatives aux mobiliers et machines d'env. CHF 61'000 en raison de la fin d'un leasing véhicule et du fait qu'en 2013 nous avons acquis des programmes informatiques et du mobilier.

- Augmentation du poste énergie, eau, combustible due principalement à la mise en fonction du centre scolaire Moréchon 2 et des nouveaux locaux dans le bâtiment communal pour env. CHF 79'000.
- Diminution de la position autres marchandises d'env. CHF 31'000 car nous avons organisé en 2013 la réception de M. O. Freysinger.
- Le coût de l'entretien des immeubles et autres ouvrages communaux enregistre une augmentation d'env. CHF 160'000 due principalement aux travaux suivants :
 - Réfection de l'étanchéité de la toiture du Baladin
 - Changement des stores à la halle de fêtes
 - Travaux sur les stèles au cimetière
 - Participation à l'entretien de la Morges
 - Révision de la micro-centrale de la Zour
- La différence d'env. CHF 41'000 pour les coûts liés à l'entretien des machines, appareils et installations s'explique par des travaux de maintenance plus importants et des coûts en augmentation liés à l'agrandissement de notre parc machines et appareils.
- Une diminution est constatée pour les loyers, fermages et autres redevances d'env. CHF 175'00 qui résulte d'une imputation comptable différente des prestations de notre prestataire informatique CIGES et de la fin de la location par la commune de la salle paroissiale pour les écoles.
- Il y a également une diminution des coûts liés aux frais de déplacement et autres débours d'env. CHF 24'000 résultant de frais parascolaires moindres et de mesure de rationalisation des dépenses.
- Les honoraires pour prestations de services sont en augmentation d'env. CHF 91'00 vu l'imputation comptable des prestations de CIGES et l'on peut également noter l'augmentation des coûts de transports des élèves ainsi qu'un effort publicitaire plus marqué pour les manifestations du Baladin, cette dernière dépense étant toutefois compensée par une diminution des cachets pour les spectacles.

Dédommagements versés aux collectivités publiques et subventions redistribuées

Charges 2013	CHF	7'702'475.80			
Budget 2014	CHF	7'660'750.00			
Budget 2015	CHF	7'964'900.00	Variation s/2013	CHF	262'424.20

L'augmentation des charges budgétées par rapport à l'année 2013 résulte des éléments suivants :

- Enregistrement du déficit prévu pour l'APEA pour env. CHF 125'000.
- Part au coût de la STEP pour env. CHF 57'000.
- Coûts supplémentaires pour le traitement des ordures ménagères pour env. CHF 16'000.
- Participation aux coûts de fonctionnement du home de Zambotte pour env. CHF 213'000.
- La modification de la répartition du coût du social à raison de 30% pour les communes et 70% pour l'Etat du Valais engendre une diminution des coûts pour la commune d'env. CHF 150'000.
- Diminution de la part affectée à l'entretien des routes cantonales d'env. CHF 56'000.
- Diminution des coûts liés à l'APEA pour env. CHF 50'000.
- Frais liés à l'enseignement en augmentation d'env. CHF 18'000.
- Augmentation de la participation aux coûts du CMS d'env. CHF 37'000.
- La part de la contribution communale à l'église catholique est en hausse d'env. CHF 31'000.
- Diminution de la part communale aux coûts des rail-check de CHF 32'000. car le coût à charge de la commune a été abaissé de 33% à 25%.
- Augmentation de la part de la subvention communale aux soins dentaires d'env. CHF 12'000.
- Augmentation de l'aide à la famille résultant des bordeaux d'impôts d'env. CHF 32'000.

RECETTES

Impôts

Recettes 2013	CHF	27'138'654.69		
Budget 2014	CHF	18'942'000.00		
Budget 2015	CHF	19'742'000.00	Variation s/2013	CHF -7'396'654.69

En regard des comptes 2013, l'évaluation des recettes fiscales, établie de manière prudente prend en considération les paramètres suivants :

- Personnes physiques : soit impôts sur les revenus, la fortune, l'impôt foncier et l'impôt à la source en diminution d'env. CHF 141'000 pour tenir compte des allègements fiscaux relatifs à la 10^{ème} révision de la loi fiscale et des perspectives à la baisse des recettes communiquées par l'Etat du Valais.
- Personnes morales : soit impôts sur les bénéfiques, le capital et les liquidations en diminution d'env. CHF 430'000 compte tenu que l'année 2013 avait enregistré un bénéfice de liquidation important et des allègements fiscaux relatifs à la 10^{ème} révision de la loi fiscale.
- Impôts divers : en tenant compte que l'année 2013 avait enregistré des impôts sur gains de loterie d'env. CHF 6'578'000 l'estimation des autres impôts (prestations en capital, gains immobiliers, donations et successions, sur les chiens et amendes fiscales), a été réalisée de manière prudente en diminution d'env. 245'000 par rapport à 2013, car ces recettes ne sont pas récurrentes et difficilement estimables.

Patentes et concessions

Recettes 2013	CHF	547'076.51		
Budget 2014	CHF	473'000.00		
Budget 2015	CHF	538'700.00	Variation s/2013	CHF -8'376.51

Il s'agit des redevances hydrauliques et électriques estimées sur la base des chiffres connus des dernières années.

Revenus de biens

Recettes 2013	CHF	582'223.30		
Budget 2014	CHF	527'715.00		
Budget 2015	CHF	545'315.00	Variation s/2013	CHF -36'908.30

Sont comptabilisés dans cette rubrique les diverses locations encaissées par la commune, les dividendes perçus ainsi que les intérêts bancaires et autres intérêts de retard sur impôts. (L'année 2013 avait enregistré le rachat d'un ADB pour env. CHF 34'000).

Contributions

Recettes 2013	CHF	6'567'845.35		
Budget 2014	CHF	5'995'800.00		
Budget 2015	CHF	5'772'570.00	Variation s/2013	CHF -795'275.35

La diminution des recettes en regard de l'année 2013 provient de :

- Diminution des recettes d'autorisation de construire pour env. CHF 146'000.
- Encaissement pour permis d'établissement et carte d'identité en baisse d'env. CHF 15'000.
- Diminution des recettes APEA d'env. CHF 20'000.
- Facturation de nos prestations à l'APEA pour env. CHF 7'000.
- Facturation de divers frais pour écolage pour env. CHF 11'000.
- Augmentation de recettes de la crèche et de la cantine scolaire pour env. CHF 121'000.
- Diminution des taxes annuelles sur les égouts d'env. CHF 583'000.
- Augmentation des taxes encaissées pour l'eau, l'irrigation et les déchets d'env. CHF 262'000.
- Diminution de divers émoluments facturés dont part Etat VS pour neige env. CHF 65'000.
- Diminution des recettes de vente d'énergie d'env. CHF 129'000.
- Diminution des prestations d'assurances d'env. CHF 168'000.
- Augmentation des recettes liées aux amendes de police d'env. CHF 6'500.
- Imputation moindre des travaux du personnel communal pour investissements de CHF 88'000.

Parts à des recettes et contributions sans affectations

Recettes 2013	CHF	362'187.20			
Budget 2014	CHF	318'300.00			
Budget 2015	CHF	261'700.00	Variation s/2013	CHF	-100'487.20

La variation de recettes provient de la diminution de la péréquation financière en faveur de la commune.

Restitutions de collectivités publiques

Recettes 2013	CHF	188'633.60			
Budget 2014	CHF	206'200.00			
Budget 2015	CHF	103'300.00	Variation s/2013	CHF	-85'333.60

La variation provient de l'imputation différente des coûts liés à l'APEA, les autres recettes de cette position étant stables.

Subventions

Recettes 2013	CHF	997'214.75			
Budget 2014	CHF	932'900.00			
Budget 2015	CHF	1'037'650.00	Variation s/2013	CHF	40'435.25

Sont enregistrées sous cette rubrique les subventions suivantes :

- Diverses subventions du canton pour les traitements de la crèche, de la direction des écoles et divers en augmentation d'env. CHF 58'000.
- Fin de la subvention fédérale pour l'UAPE pour un montant d'env. CHF 23'000.
- Subventions cantonales pour les cours de français pour env. CHF 6'500.

Prélèvements sur financement spéciaux

Recettes 2013	CHF	368'869.63			
Budget 2014	CHF	86'000.00			
Budget 2015	CHF	313'200.00	Variation s/2013	CHF	-55'669.63

Le fond du culte a été épuisé durant l'exercice 2013 et cette rubrique enregistre les prélèvements opérés sur les financements spéciaux pour les égouts et fonds d'abris.

INVESTISSEMENTS

Le montant total prévisible des investissements nets 2015 s'élèvent à CHF 5'342'050.-- et comprend, pour les postes principaux, les réalisations ci-après :

- Agrandissement du centre scolaire (vers. partiel de la subvention)	CHF	-1'000'000
- Rénovation du bâtiment communal	CHF	400'000
- Dépenses liées au Baladin et à la culture	CHF	126'000
- Torrent Neuf et Château de la Soie	CHF	250'000
- Aménagement de la place des Binii et couverts	CHF	220'000
- Nouveaux terrains de football	CHF	1'780'000
- Routes communales et cantonales	CHF	657'000
- Eclairage publique	CHF	80'000
- Renouvellement du parc véhicules	CHF	105'000
- Investissements liés à l'eau potable	CHF	310'000
- PGEE	CHF	70'000
- Aménagement décharge du Pécolet	CHF	750'000
- Correction des eaux	CHF	140'050
- Protection avalanches et éboulements	CHF	100'000
- Etudes pour urbanisation	CHF	375'000
- Divers subventionnements pour rénovation et solaire	CHF	140'000
- Acquisition de terrains et d'une nouvelle tente pour manifestation	CHF	610'000
- Divers selon plan d'investissements détaillé	CHF	229'000

2. Evolution probable des engagements et celle de la fortune nette

Aperçu du compte annuel		Comptes 2013		Budget 2014		Budget 2015	
Compte de fonctionnement		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Total des charges (amortissements inclus)		34'986'984.23		28'450'230.00		29'375'475.00	
Total des revenus			37'764'916.23		28'452'915.00		29'330'305.00
Excédent de revenus		2'777'932.00		2'685.00		-	
Excédent de charges			-		-		45'170.00
Total		37'764'916.23	37'764'916.23	28'452'915.00	28'452'915.00	29'375'475.00	29'375'475.00
Compte des investissements		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Total des dépenses reportées au bilan		7'840'771.04		9'017'000.00		7'158'050.00	
Total des recettes reportées au bilan			1'278'729.10		1'744'000.00		1'816'000.00
Investissements nets 3)			6'562'041.94		7'273'000.00		5'342'050.00
Total		7'840'771.04	7'840'771.04	9'017'000.00	9'017'000.00	7'158'050.00	7'158'050.00
Financement							
Report des investissements nets		6'562'041.94		7'273'000.00		5'342'050.00	
Report des amortissements ordinaires du patrimoine administratif			4'381'439.94		5'007'000.00		4'821'050.00
Report des amortissements complémentaires du patrimoine administratif			6'575'000.00		-		-
Report des amortissements du découvert du bilan			-		-		-
Excédent de revenus du compte de fonctionnement			2'777'932.00		2'685.00		-
Excédent de charges du compte de fonctionnement			-		-		45'170.00
Excédent de financement		7'172'330.00		-		-	
Insuffisance de financement			-		2'263'315.00		566'170.00
Total		13'734'371.94	13'734'371.94	7'273'000.00	7'273'000.00	5'387'220.00	5'387'220.00
Modification du capital							
Report de l'excédent de financement			7'172'330.00		-		-
Report de l'insuffisance de financement		-		2'263'315.00		566'170.00	
Report des dépenses d'investissement au bilan			7'840'771.04		9'017'000.00		7'158'050.00
Report des recettes d'investissement au bilan		1'278'729.10		1'744'000.00		1'816'000.00	
Report des amortissements au bilan		10'956'439.94		5'007'000.00		4'821'050.00	
Augmentation de la fortune nette		2'777'932.00		2'685.00		-	
Diminution de la fortune nette			-		-		45'170.00
Total		15'013'101.04	15'013'101.04	9'017'000.00	9'017'000.00	7'203'220.00	7'203'220.00

Les investissements nets prévus d'env. 5,3 mio sont supérieurs à la marge d'autofinancement d'env. 0,6 mio et la commune devra faire appel à des financements tiers pour réaliser ces investissements.

Endettement net		1'073'890.56	3'420'205.56	4'279'835.56
Nombre d'habitant (population STATPOP année N-1)		6'878	7'100	7'300
Dette brute – Patrimoine financier réalisable				
	=	156	482	586
Nombre d'habitant (population STATPOP année N-1)				

Valeurs indicatives

I4 < 3'000	5 - endettement faible
3'000 ≤ I4 < 5'000	4 - endettement mesuré
5'000 ≤ I4 < 7'000	3 - endettement important
7'000 ≤ I4 < 9'000	2 - endettement très important
I4 ≥ 9'000	1 - endettement excessif

L'endettement net prévu est considéré comme faible (base indicateurs financiers de l'Etat du Valais)

3. Plan financier et projection

Selon les projections réalisées sur l'évolution des charges et des recettes de fonctionnement ainsi que des dépenses d'investissements prévisibles, l'administration communale devra se montrer vigilante et poursuivre sa politique de rationalisation des coûts pour faire face aux engagements courants et permettre de maintenir la politique d'investissement prévue.

Plan financier

Résultat	Comptes	Budget		Plan financier	Plan financier	Plan financier
	2013	2014	2015	2016	2017	2018

Prévisions compte de fonctionnement

Total des charges financières	24'030'544	23'443'230	24'554'425	25'005'000	25'355'000	25'857'000
Total des revenus financiers	37'764'916	28'452'915	29'330'305	29'600'000	29'895'000	30'200'000
Marge d'autofinancement	13'734'372	5'009'685	4'775'880	4'595'000	4'540'000	4'343'000
Amortissements ordinaires	4'381'440	5'007'000	4'821'050	4'430'000	4'405'000	4'420'000
Amortissements complémentaires	6'575'000	-	-	-	-	-
Amortissement du découvert au bilan	-	-	-	-	-	-
Excédent revenus (+) charges (-)	2'777'932	2'685	-45'170	165'000	135'000	-77'000

Prévision du compte des investissements

Total des dépenses	7'840'771	9'017'000	7'158'050	5'475'000	4'985'000	4'815'000
Total des recettes	1'278'729	1'744'000	1'816'000	1'090'000	785'000	290'000
Investissements nets	6'562'042	7'273'000	5'342'050	4'385'000	4'200'000	4'525'000

Financement des investissements

Report des investissements nets	6'562'042	7'273'000	5'342'050	4'385'000	4'200'000	4'525'000
Marge d'autofinancement	13'734'372	5'009'685	4'775'880	4'595'000	4'540'000	4'343'000
Excédent (+) découvert (-) de financement	7'172'330	-2'263'315	-566'170	210'000	340'000	-182'000

Modification de la fortune/découvert

Excédent revenus (+) charges (-)	2'777'932	2'685	-45'170	165'000	135'000	-77'000
Fortune nette	25'387'266	25'389'951	25'344'781	25'509'781	25'644'781	25'567'781
Découvert au bilan	-	-	-	-	-	-

B. BOURGEOISIE

Aperçu du compte administratif

Aperçu du compte administratif		Comptes 2013	Budget 2014	Budget 2015
Compte de fonctionnement				
Résultat avant amortissements comptables				
Charges financières	- fr.	54'658.70	107'120.00	91'320.00
Revenus financiers	+ fr.	107'352.65	99'900.00	103'320.00
Marge d'autofinancement (négative)	= fr.	-	7'220.00	-
Marge d'autofinancement	= fr.	52'693.95	-	12'000.00
Résultat après amortissements comptables				
Marge d'autofinancement (négative)	- fr.	-	7'220.00	-
Marge d'autofinancement	+ fr.	52'693.95	-	12'000.00
Amortissements ordinaires	- fr.	107'614.50	105'000.00	90'000.00
Amortissements complémentaires	- fr.	-	-	-
Amortissement du découvert au bilan	- fr.	-	-	-
Excédent de charges	= fr.	54'920.55	112'220.00	78'000.00
Excédent de revenus	= fr.	-	-	-
Compte des investissements				
Dépenses	+ fr.	68'614.50	100'000.00	50'000.00
Recettes	- fr.	-	-	-
Investissements nets	= fr.	68'614.50	100'000.00	50'000.00
Investissements nets (négatifs)	= fr.	-	-	-
Financement				
Marge d'autofinancement (négative)	- fr.	-	7'220.00	-
Marge d'autofinancement	+ fr.	52'693.95	-	12'000.00
Investissements nets	- fr.	68'614.50	100'000.00	50'000.00
Investissements nets (négatifs)	+ fr.	-	-	-
Insuffisance de financement	= fr.	15'920.55	107'220.00	38'000.00
Excédent de financement	= fr.	-	-	-

Le budget 2014 de la Bourgeoisie de Savièse présente des revenus de CHF 103'320 et des charges de CHF 91'320 qui font apparaître une marge d'autofinancement de CHF 12'000.

Les charges de fonctionnement n'appellent pas de commentaires particuliers car, à l'exception des travaux relatifs à l'entretien des forêts, des chalets et des alpages qui fluctuent selon les besoins, elles sont relativement stables.

Dans les recettes, il a été tenu compte de notre part aux résultats du Triage forestier Lienne-Morges pour un montant de CHF 10'000.

Les investissements de CHF 50'000 sont destinés à financer les travaux d'amélioration des alpages (place de traite à Tsanfleuron et modification de la fosse à purin à l'Infloria) et des améliorations à apporter au chalet des Ertets.

La marge d'autofinancement dégagée nécessitera de faire appel à des fonds externes de l'ordre d'env. CHF 38'000 pour permettre la réalisation des travaux prévus.

Plan financier et projection

Plan financier

Résultat	Comptes	Budget		Plan financier	Plan financier	Plan financier
	2013	2014	2015	2016	2017	2018

Prévisions compte de fonctionnement

Total des charges financières	54'659	107'120	91'320	72'200	75'200	75'200
Total des revenus financiers	107'353	99'900	103'320	104'000	105'000	107'000
Marge d'autofinancement	52'694	-7'220	12'000	31'800	29'800	31'800
Amortissements ordinaires	107'615	105'000	90'000	90'000	90'000	92'000
Amortissements complémentaires	-	-	-	-	-	-
Amortissement du découvert au bilan	-	-	-	-	-	-
Excédent revenus (+) charges (-)	-54'921	-112'220	-78'000	-58'200	-60'200	-60'200

Prévision du compte des investissements

Total des dépenses	68'615	100'000	50'000	100'000	100'000	100'000
Total des recettes	-	-	-	-	-	-
Investissements nets	68'615	100'000	50'000	100'000	100'000	100'000

Financement des investissements

Report des investissements nets	68'615	100'000	50'000	100'000	100'000	100'000
Marge d'autofinancement	52'694	-7'220	12'000	31'800	29'800	31'800
Excédent (+) découvert (-) de financement	-15'921	-107'220	-38'000	-68'200	-70'200	-68'200

Modification de la fortune/découvert

Excédent revenus (+) charges (-)	-54'921	-112'220	-78'000	-58'200	-60'200	-60'200
Fortune nette	1'338'396	1'226'176	1'148'176	1'089'976	1'029'776	969'576
Découvert au bilan	-	-	-	-	-	-

Les nouvelles normes en vigueur pour permettre une production fromagère sur les alpages vont obliger la Bourgeoisie à adapter les locaux actuels en effectuant des investissements importants qui devront cependant être échelonnés dans le temps. La marge d'autofinancement dégagée ne permettant pas de faire face à ces investissements il devra être fait appel à des fonds extérieurs pour financer ces travaux.

Endettement net	-179'594,04	-72'774,04	-34'974,04	33'025,96	103'025,96	171'025,96
Nombre d'habitant (population STATPOP année N-1)	2'806	2'826	2'850	2'875	2'900	2'925
Dette brute – Patrimoine financier réalisable	=	-64	-26	-12	11	36
Nombre d'habitant (population STATPOP année N-1)						58

Valeurs indicatives

I4 < 3'000	5 - endettement faible
3'000 ≤ I4 < 5'000	4 - endettement mesuré
5'000 ≤ I4 < 7'000	3 - endettement important
7'000 ≤ I4 < 9'000	2 - endettement très important
I4 ≥ 9'000	1 - endettement excessif

Selon le budget établi pour l'année 2015 la Bourgeoisie dégage une fortune nette par Bourgeois d'env. CHF 12 et selon la projection réalisée à l'horizon 2018 la situation présentera une dette nette par Bourgeois d'env. CHF 58